



Communiqué de presse

Vendredi 4 octobre 2019

Conseil de Paris : adoption de la première délibération rédigée par des citoyens

Faisant suite à la conférence de consensus, déclinaison parisienne du « Grand débat », **initiée en début d'année**, la Ville de Paris a proposé, tout **au long de l'été, aux** Parisiennes et aux Parisiens de prendre part à la **rédaction d'une délibération**. Consacrée au renforcement de la démocratie participative et de **l'engagement citoyen**, elle a été soumise au débat et au vote du Conseil de Paris ce jeudi.

La conférence de consensus organisée par la Ville de Paris de janvier à mars 2019, a permis aux Parisiennes et aux Parisiens de s'exprimer lors de débats et moments d'échanges. Un tiers des contributions collectées soulignait une forte demande des citoyens d'être plus impliqués dans la vie de la Ville.

Afin de répondre aux demandes des Parisiens de renforcer la participation citoyenne, une conférence de citoyens constituée de 20 Parisiens représentatifs de la diversité de la population parisienne a été organisée au mois de mai.

Ces Parisiens ont présenté leur avis citoyen au conseil de Paris de juillet 2019 qui comporte 5 propositions pour favoriser la contribution des Parisiens aux décisions publiques en dehors des élections municipales et ainsi développer la démocratie participative.

Les conclusions de cet avis montrent que susciter l'engagement des Parisiens est l'enjeu principal pour aboutir à des décisions publiques partagées et pour donner à la Ville de Paris les moyens de « faire la ville » avec ses habitants.

Pour traduire ces propositions en actions concrètes, il a été proposé aux Parisiens de participer à l'écriture d'une délibération reprenant les propositions de cet avis citoyen en vue de renforcer la démocratie participative à Paris.

Ainsi, du 9 juillet au 30 août, les Parisiennes et les Parisiens ont été invités à déposer leurs idées, avis et contributions pour renforcer la participation citoyenne dans la Ville. Ces idées, émanant de près de 1200 participants ont nourri une délibération, soumise hier au débat et au vote du Conseil de Paris de rentrée.

La délibération finale comporte 5 mesures phares

1 – Renforcer la mobilisation des jeunes Parisiens : par la création ou le renforcement de partenariats, l'accompagnement de jeunes Parisiens engagés ou encore en suscitant leur volonté d'agir.

2 – Créer un réseau de « maisons » citoyennes mobiles : pour favoriser la participation de toutes et tous et plus particulièrement des publics les plus éloignés des dispositifs de participation.

3 - Organiser des votations locales régulières : et permettre à des groupes d'habitants, des collectifs citoyens, des associations et à la Ville de Paris de construire ensemble ces votations.

4 - **Valoriser l'engagement des citoyens** : en déployant notamment des dispositifs de formations et d'accompagnement des Parisiens tout au long de leur parcours d'engagement.

5 - Créer une assemblée des Parisiens : pour leur permettre de participer directement à l'élaboration et au suivi des décisions ou politiques publiques.

Contact presse Ville de Paris : Camille Pavlovic - presse@paris.fr - 01.42.76.49.61